

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le onzième (11^e) jour du mois de janvier 2016, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents les membres du conseil suivants :
Mesdames Diane Dufour et Simone Lepoutre ainsi que messieurs Gilles Harvey, Jean-Guy Harvey et Claude Poulin, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Monsieur Réjean Hébert étant absent.

Sont aussi présents madame Sylvie Foster, directrice générale et monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 01 et prend fin immédiatement (aucune questions).

Rés # 16-01-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil municipal ayant pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Sylvie Foster, directrice générale, sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption après y avoir ajouté le suivant :

3.1 Nomination d'un directeur du service de sécurité incendie (SSI).

Rés # 16-01-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 DÉCEMBRE 2015

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2015, et ce avec dispense de lecture, une copie dûment conforme ayant été remise à tous les membres du conseil dans les délais prescrits par le Code municipal de la Province de Québec.

Rés # 16-01-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2015

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2015, et ce avec dispense de lecture, une copie dûment conforme ayant été remise à tous les membres du conseil dans les délais prescrits par le Code municipal de la Province de Québec.

Rés # 16-01-04 COMPTES

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Chèques 2015 (C1503587 à C1503624 et L1500024, 1500026 et M1500003)	112 344,24 \$
- Comptes (C1603625 à C1603679)	38 465,16 \$
- Chèques C1603651 à C1603658	annulés
- Salaires et rémunérations des élus	53 582,52 \$
- Frais de déplacements	725,87 \$
TOTAL	206 117,79 \$

Rés # 16-01-05 APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'OH POUR 2016

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver, par la présente, les prévisions budgétaires de l'Office d'Habitation (OH) de Saint-Siméon pour l'année 2016, chiffrant un déficit de 45 520 \$.

Il est de plus résolu d'accepter, par le fait même, de verser notre participation financière, correspondant à 10% du déficit, selon les modalités prescrites par la Société d'Habitation du Québec.

c.c. O.H. de Saint-Siméon.

Rés # 16-01-06 RECONDUCTION DE LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN DISTRICTS ÉLECTORAUX

CONSIDÉRANT que la municipalité procède à la division de son territoire en districts électoraux tous les quatre (4) ans ;

CONSIDÉRANT que la municipalité respecte les articles 9, 11 et 12 ou, selon le cas 12.0.1, de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q. c. E-2.2) ;

CONSIDÉRANT que la municipalité procède à une demande de reconduction de la même division avant le quinze (15) mars de l'année civile qui précède où doit avoir lieu l'élection générale ;

CONSIDÉRANT que notre demande de reconduction est accompagnée du document prévu à l'article 12.1 et que ce document indique également le nombre d'électeurs de chacun des districts électoraux en vigueur ;

CONSIDÉRANT que la Commission de la représentation électorale transmettra à la municipalité une copie certifiée conforme de la décision qui confirme ou non que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la même division ;

À CES CAUSES, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité demande à la Commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour procéder à la reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux.

**Rés # 16-01-07 MANDAT ACCORDÉ À GROUPE CONSEIL O.R.,
RELATIVEMENT À LA « LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE »**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un mandat à la firme *Groupe Conseil O.R.* (Option Résultats), pour la somme de 1 550,00 \$ (plus taxes), aux fins de réaliser l'évaluation du maintien de l'équité salariale, conformément aux exigences de ladite loi.

**Rés # 16-01-08 NOMINATION DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ
INCENDIE (SSI)**

ATTENDU QUE que le directeur du Service de sécurité incendie (SSI) de Saint-Siméon, monsieur Carl Chamberland a remis sa démission à ce poste le 7 décembre 2015, laquelle prenait effet le 1^{er} janvier 2016 ;

ATTENDU QUE le conseil municipal a accepté celle-ci lors de la séance ordinaire du conseil tenue le jour même (résolution # 15-12-09) ;

ATTENDU QUE suite à des démarches entreprises par monsieur le maire, celui-ci a accepté de prolonger son mandat jusqu'à ce qu'un successeur audit poste soit nommé ;

ATTENDU QUE le 8 janvier 2016, monsieur le maire a rencontré le Service de sécurité incendie (SSI) de Saint-Siméon et que lors de cette rencontre, le susdit service a unanimement recommandé au conseil municipal de reconduire M. Chamberland dans ses fonctions de directeur ;

**POUR CES
MOTIFS**

sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de réembaucher monsieur Carl Chamberland au poste de *Directeur du service de sécurité en incendie (SSI)*.

Rés # 16-01-09 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 200

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement portant le numéro 200, concernant le transport adapté en commun pour 2016.

Il y a dispense de lecture puisqu'une copie du projet de règlement a déjà été remise à tous les membres du conseil lors de la présentation de l'avis de motion. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

c.c. MRC de Charlevoix-Est

**Rés # 16-01-10 EMBAUCHE NOTAIRE POUR OFFICIALIZER LA SERVITUDE
AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher Me Lise Robitaille pour enregistrer une servitude avec la Commission scolaire de Charlevoix, relativement à l'implantation d'un bassin de rétention et l'aménagement d'une place publique au coin des rues Saint-Léon et Bergeron. Les frais reliés à cet acte seront pris à même la taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Monsieur le maire Sylvain Tremblay ou le maire suppléant, monsieur Claude Poulin et madame la directrice générale Sylvie Foster sont autorisés à signer tous documents relatifs au dit dossier.

**Rés # 16-01-11 RÉSERVE POUR LA DÉCONTAMINATION DE NOTRE ANCIEN
SITE DE DÉPÔTS DE TRANCHÉES**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'affecter le montant reçu de la MRC de Charlevoix-Est, relativement à la mise aux normes du « lieu d'enfouissement sanitaire (LES) », soit une somme de 93 823 \$, pour la décontamination de notre ancien site de dépôts en tranchées et/ou des autres sites municipaux pouvant être contaminés, portant celle-ci à un montant de 183 823 \$.

Rés # 16-01-12 LOCATION D'UN LOCAL DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de conclure une entente de location d'une partie du local de la bibliothèque municipale avec le CIUSSS de la Capitale-Nationale, à raison de deux (2) avant-midi par semaine. Le prix de la location sera de 30 \$ par fois (plus les taxes si applicables).

Que monsieur le maire Sylvain Tremblay et la directrice générale, Mme Sylvie Foster sont autorisés à signer ladite entente au nom de la Municipalité de Saint-Siméon, le cas échéant.

**Rés # 16-01-13 EMBAUCHE D'UN NOTAIRE POUR RÉDIGER L'ACTE
D'ACHAT HALTE ROUTIÈRE DE LA RIVIÈRE NOIRE**

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher Me Marie-Josée Caron pour rédiger l'acte d'achat de la Halte routière de la rivière Noire auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ).

Monsieur le maire Sylvain Tremblay ou le maire suppléant, monsieur Claude Poulin et madame la directrice générale Sylvie Foster sont autorisés à signer tous documents relatifs au dit achat.

**Rés # 16-01-14 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE RÉAMÉ-
NAGEMENT DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE (BAT)**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de déposer une demande d'aide financière auprès du Secrétariat à la Capitale-Nationale, pour le réaménagement de notre *bureau d'accueil touristique (BAT)* de Saint-Siméon.

Note SOIRÉE DU JOUR DE L'AN

Monsieur le maire fait un bilan de la Soirée du Jour de l'An et mentionne que la municipalité envisage de revoir la formule pour l'an prochain afin d'attirer plus de clientèle.

**Rés # 16-01-15 GESTION D'ÉVÉNEMENTS PAR LA CHANTEAUFÊTE DE
CHARLEVOIX**

ATTENDU QUE l'organisme *Les Productions de la ChantEauFête de Charlevoix* nous a soumis la résolution # 016-01, nous confirmant qu'il ne procédera plus à la gestion d'événements extérieurs dans le cadre de ses activités régulières;

POUR CE
MOTIF sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité se porte garant de cette résolution auprès de nos assurances et s'assurera, par le biais des représentants municipaux siégeant sur le conseil d'administration (CA) dudit organisme, du respect de cet engagement à ne plus produire d'événements extérieurs.

Rés # 16-01-16 DONN, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- L'Association des directeurs municipaux du Québec,
cotisations et assurances (DG et DGA) 2016 (taxes incluses) 1 557,24 \$

**Rés # 16-01-17 CANDIDATURE MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR
POUR LES AÎNÉS**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de soumettre la candidature de monsieur Bernard Côté, pour l'excellence de son travail bénévole auprès des aînés, pour l'attribution de la *Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés*.

CORRESPONDANCE :

- **MRC DE CHARLEVOIX-EST**
Financement de la SPCA en lien avec l'application du Règlement numéro 231-11-12, relatif aux animaux.
- **CLD DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST**
Fermeture du CLD de la MRC de Charlevoix-Est et son remplacement par « Mission développement Charlevoix », organisme administré par la MRC de Charlevoix-Est.
- **OFFRES DE SERVICES :**
 - o Madame Johanne Savard (divers).
 - o Monsieur Denis Lavoie (projet et autres).

Une seconde période de questions réservée au public débute à 19 h 44 et prend fin à 19 h 45.

Rés # 16-01-18 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 19 h 45.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Tremblay
Maire

Sylvie Foster
Directrice générale